BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 605

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Ventes et cessions

901 693 861 RCS Lyon.
SAS MY-FORUM.FR.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 10000 EUR.
Adresse : 25, cours Albert Thomas, 69003 Lyon.
Origine du fonds : Achat au prix stipulé de 193000,00 euros..
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Conception, diffusion et réalisation d'annonces de vente et de reprise de commerces et d'entreprises. Création de sites Web spécialisés dans les annonces liées à la vente d'affaires que ce soit un commerce, une PME ou un local commercial permettant aux utilisateurs de rechercher, consulter, passer des annonces de recherche ou de vente d'entreprises.
Enseigne : FORUM DES COMMERCES et MYFORUM.
Adresse : 6, rue Rise Dieng-Kuntz, Immeuble Hub-Créatic, CS 70790, 44300 Nantes.
Précédent propriétaire : 509 118 162 RCS Nantes. **LE FORUM DES COMMERCES.**
Date de commencement d'activité : 14 juin 2021.
Publication légale : L'Hebdo de Sèvre et Maine *du* 16 septembre 2021.
Oppositions : au siège du fonds cédé 6 rue Rise Dieng-Kuntz Immeuble Hub-Créatic CS 70790 44300 Nantes pour la validité, cabinet de Me Patrick Eveno avocat de la Selarl P&a 14 boulevard de la Résistance Bp 157 56004 vannes cedex pour la correspondance..
Commentaires : Suivant acte SSP en date du 04/06/2021, enregistré à Service de la publicité foncière et de l'enregistrement Nantes 2 le 08/07/2021 dossier 2021 00089599, référence 4404P02 2021 A 07579. Domicile précédent propriétaire : Immeuble Hub-Créatic 6 rue Rise Dieng-Kuntz CS 70790 44307 NANTES. Domicile nouveau propriétaire : 25 Cours Albert Thomas 69003 LYON 03 . Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L141-12 du code de commerce.